



APEL Sainte Jeanne d'Arc

Herblay-sur-Seine

Conseil d'Administration

du mardi 15 mars 2022

LISTE DES PERSONNES EN PRÉSENCE

Membres du Conseil d'Administration :

Élodie CATHAGNE-MARTIN, Présidente

Caroline DO, Secrétaire et Vice-Présidente

Amandine SIMOES, Vice-Présidente

Sandrine DE PINA, Trésorière

Stéphanie LE GAL, Virginie LEDEUR, Nadège MOUS, Lauriane MORAIS, Solène COURTOT, Emmanuel BOULLAY, Jérôme FLORKO, Kenny VAN LOOVEREN et André AGUEH.

Absents excusés :

Membres du Conseil d'Administration : Nassima SLIFI, Secrétaire adjointe.

Représentant de l'OGEC.

Représentant de l'établissement Sainte Jeanne d'Arc d'Herblay-sur-Seine.

Absents :

Pas de Membres du Conseil d'Administration absent non excusé.

QUORUM

Aux termes de l'Article 7 des Statuts de l'APEL Sainte Jeanne d'Arc Herblay-sur-Seine, la présence d'un tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Le Conseil d'Administration étant composé de 14 membres, le quorum est fixé à 4 membres présents.

Le quorum est atteint avec 13 membres présents et le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le Conseil d'Administration du jour est réalisé à visioconférence, les discussions et votes se font en conséquence en ligne et dans le respect des dispositions précisées dans les statuts de l'Association.

La séance est ouverte à 21h10.

ORDRE DU JOUR

1. Validation des comptes rendus de CA précédents
2. Point sur les Photos de classes
3. Point sur la Semaine des APEL
4. Point sur la Fête du Printemps
5. Point sur le Festival du Livre
6. Point sur l'Action des CM2 pour l'Ukraine
7. Point sur la Kermesse
8. Point sur la Tombola
9. Point sur les Sorties Scolaires
10. Point sur les dates des prochains CA
11. Divers

1. VALIDATION DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS D'ADMINISTRATION PRÉCÉDENTS

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que les comptes rendus des Conseils d'Administration précédents ont été soumis par email à l'ensemble des membres du CA pour relecture.

Elle propose de voter la validation de ceux-ci pour leur mise en ligne sur le site internet de l'APEL SJA Herblay.

→ **Approbation de la diffusion des comptes rendus des CA précédents, votée à 9 voix « pour ».**

2. POINT SUR LES PHOTOS DE CLASSE

Élodie CATHAGNE-MARTIN rappelle que notre prestataire photographe est venu le 08 mars 2022 dernier et qu'il a pris 16 photos au total, soit 1 classique et 1 grimace par classe.

Elle propose un maintien des tarifs par rapports à l'année scolaire dernière, soit : 8€ la photo unitaire et 15€ la pochette de 2 photos (1 classique + 1 grimace de la même classe).

→ **Approbation de la tarification aux familles des photos de classes, votée à l'unanimité.**

3. POINT SUR LA SEMAINE DES APEL

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe qu'ont été livré la veille, le lundi 14 mars 2022, 3 bancs et 4 potagers ; elle remercie à nouveau notre « papa bricoleur » pour son implication. Elle invite les membres du CA à se renseigner pour trouver des graines.

Dans le cadre de la Démarche Eco Responsable « Végétalisation de la cour », le devis resta à valider auprès de notre prestataire M MARTIN : celui-ci consisterait dans un premier temps en la réalisation d'une haie le long du grand mur de la cour, pour un montant sur devis de 2858,52 €. Elle souligne que Mme MEYER aurait confirmé une participation financière au projet de la part de l'OGEC et que l'APEL 95 participera à hauteur de 1500€ sur présentation des factures.

→ **Approbation du devis de « Végétalisation de la cour », votée à 8 voix « pour ».**

Elle ajoute que Mme MEYER a également donné son accord pour la création d'un « graff » sur le mur de la cour, suite à la proposition de Nadège MOUS. Néanmoins, il s'agirait d'un atelier « adultes » et non « enfants » comme évoqué. Nadège MOUS souligne qu'il est nécessaire de faire un métrage et de réfléchir à un thème pour que le devis soit réalisé par son contact. Les différents membres du CA souhaiteraient voir apparaître le nom de notre École sur ce « graff ».

Un partenariat potentiel avec une apicultrice herblaysienne est évoqué, en cours d'étude actuellement auprès des maîtresses par rapport aux enfants en présence ; l'impossibilité d'utiliser le toit de l'école est avancée.

La récupération des eaux de pluie (eau de gouttières) est également à envisager. Jérôme FLORKO se propose pour faire des démarches auprès de la mairie ainsi que de Veolia.

4. POINT SUR LA FÊTE DU PRINTEMPS

Élodie CATHAGNE-MARTIN a le regret de confirmer l'annulation de la Fête du Printemps du samedi 26 mars 2022, par décision de la Direction de l'École.

Néanmoins, un souvenir sera envisagé, sous la forme d'un « flashmob » comme l'année scolaire précédente, en remerciant à nouveau Virginie LEDEUR et son frère. Cette dernière informe l'assemblée d'une disponibilité de son frère pour le mois de juin 2022.

Elle appelle les membres du CA à rechercher en prêt un matériel qualitatif pour la réalisation du film. Sandrine DE PINA doit contacter la mairie. Nadège MOUS et Virginie LEDEUR se proposent également. L'envoi d'un email de participation aux parents est envisagé.

5. POINT SUR LE FESTIVAL DU LIVRE

Élodie CATHAGNE-MARTIN précise qu'un décalage dans les dates est obligatoire : le Festival du Livre aura donc lieu du 11 au 15 avril 2022, car la semaine précédemment validée comprenait le Lundi de Pâques férié.

Les dates sont modifiées en conséquence par Kenny VAN LOOVEREN sur le site internet de l'APEL SJA Herblay.

6. POINT SUR L'ACTION DES CM2 POUR L'UKRAINE

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe que les parents ont été informés par un email de l'École de cette action. L'APEL est également autorisé à relancer les familles de son côté.

La liste des besoins est complète :

- shampoings, gel douche 3 en 1, brosses à dents enfants avec dentifrice, couches taille 5, serviettes hygiéniques, crème main et corps ;
- médicaments pour le rhume, crèmes hydratantes, lingettes bébé et mouchoirs ;
- couvertures et sacs de couchage, jeux, doudous ;
- gants, écharpes, bonnets ;
- biscuits, briques de jus de fruits, fromages en tranche pour sandwich...
- possible : matériel scolaire...

Élodie CATHAGNE-MARTIN met en avant qu'il est nécessaire d'avoir une date butoir pour la collecte, ainsi que des informations sur la fréquence des envois.

Virginie LEDEUR souligne qu'il existe plusieurs points de collecte dans Herblay, avec des listes de besoins variables.

L'ensemble des membres du CA de l'APEL SJA Herblay félicite la classe de CM2 pour cette initiative.

7. POINT SUR LA KERMESSE

Élodie CATHAGNE-MARTIN annonce que la Kermesse se tiendra le samedi 25 juin 2022, s'il y a validation de la part de la Direction de l'École.

Elle rappelle que les membres du CA seront répartis, sur la base du volontariat, en différentes commissions : « repas », « jeux », « tombola », « lots cadeaux » et éventuellement « décoration ». La répartition sera réalisée lors d'un prochain CA.

Une dépense de 500 à 600 € sera à valider pour l'achat des « lots cadeaux » avant le 09 avril 2022, afin de les réceptionner dans les temps.

8. POINT SUR LA TOMBOLA

Élodie CATHAGNE-MARTIN motive les membres du CA à continuer de prospecter pour obtenir de nouveaux lots, en mettant régulièrement à jour le fichier Excel de contacts.

Elle rappelle que le vote du prix du ticket ainsi que le mode de vente (prévente, vente le jour J, quantité limité par famille) sera à voter lors d'un prochain CA.

9. POINT SUR LES SORTIES SCOLAIRES

Élodie CATHAGNE-MARTIN annonce la liste des sorties scolaires actuellement prévues :

- 1 journée à Verdun, pour les CM2 – coût de 70€ par enfant, pris à 100% en charge par l'APEL SJA Herblay l'année scolaire dernière.
- 2 jours au Puits du Fou, pour tous les Primaires – pris en charge à hauteur de 30% par l'APEL SJA Herblay cette année scolaire.
- 1 journée au Château de Versailles, pour les CM1 et CM2 – coût de 3€ en bus par enfant, avec une conférence incluse.

Elle rappelle que la sortie de plusieurs jours à Guédélon avait été précédemment validée.

10. POINT SUR LES DATES DES PROCHAINS CA

Élodie CATHAGNE-MARTIN informe les membres en présence des dates des prochains CA :

- samedi 26 mars 2022 à 10h à l'École
- si besoin avant le Festival du Livre : jeudi 07 avril 2022 à 21h en visio
- mardi 17 mai 2022 à 21h en visio
- mardi 07, 14 et 21 juin 2022 à 21h en visio

11. DIVERS

- Pas d'autre question.

La séance est levée à 22h45.

À Herblay-sur-Seine, le mardi 15 mars 2022.

Élodie CATHAGNE-MARTIN

Présidente

APEL SJA Herblay

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Elodie Cathagne-Martin', written in a cursive style.

Caroline DO

Secrétaire et Vice-Présidente

APEL SJA Herblay

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Caroline Do', written in a cursive style.